



**Patients**

**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**

**Pôle Sanitaire Normand**  
Hôpital-HAD de Bois-Guillaume  
HAD de Caen

## LIVRET HYGIENE EN HAD

**NOUS SOMMES**

**Là**

**POUR VOUS  
SOIGNER**





<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>HYGIÈNE DES MAINS</b>	<b>3</b>
<b>MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LES SOINS DE NURSING</b>	<b>4</b>
<b>L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT</b>	<b>4</b>
<b>LES PRÉCAUTIONS STANDARDS ET COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>5</b>
<b>LE TRI DES DÉCHETS</b>	<b>5</b>
<b>LA GESTION DES EXCRÉTAS</b>	<b>5</b>





# HYGIENE DES MAINS

## INTRODUCTION

Les soignants utilisent le gel hydroalcoolique, fourni par l'HAD, pour réaliser l'hygiène des mains. Les patients ont également à disposition ce gel hydroalcoolique. Mais certaines situations nécessitent un lavage des mains à l'eau et au savon.

Dans ce cas, les soignants ont besoin :

- D'un point d'eau qui doit être propre
- De savon liquide
- De papier absorbant pour le séchage des mains type essuie-tout (fournis par l'HAD)

**L'hygiène des mains est une des actions de prévention du risque infectieux valable pour tous :** patients, professionnels et accompagnants.

Adoptons les bons gestes en 8 étapes :





## MATERIEL NECESSAIRE POUR LES SOINS DE NURSING

Pour la réalisation de la toilette quotidienne, vous avez besoin :

- o D'un savon individuel (type savon de Marseille) et si possible liquide
- o De deux serviettes propres
- o De deux gants de toilette propres
- o D'un nécessaire de toilette propre (peigne, brosse à dents, rasoir etc....)
- o D'une cuvette réservée à cet effet. Elle sera désinfectée par les soignants à la fin de chaque soins

Le lavage du linge (serviettes, draps, linge de corps etc. ...) est aussi un des moyens pour lutter contre la transmission des infections.



## L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT

L'entretien de votre environnement vous incombe et doit respecter des règles d'hygiène. Il est recommandé d'utiliser un détergent/désinfectant pour l'entretien de votre logement.

De plus, il est nécessaire que les soignants aient du linge de lit propre afin de pouvoir réaliser la réfection du lit régulièrement. Nous fournissons des alèses jetables afin de préserver les draps

Par ailleurs, nous sommes amenés à prévoir avec vous un espace de rangement du matériel nécessaire aux soins. Nous avons également la possibilité de faire livrer un casier afin de ranger le matériel de soins.

Si vous avez des animaux domestiques, il est primordial de les tenir à l'écart lors des soins par mesure d'hygiène et de sécurité.

Il est également conseillé d'aérer quelques minutes tous les jours.

**L'équipe soignante (infirmière ou aide-soignante) peut vous conseiller mais l'ensemble de ces tâches n'entrent pas dans leurs attributions**



## LES PRECAUTIONS STANDARDS ET COMPLEMENTAIRES

L'hygiène des mains constitue une des règles fondamentales pour casser la chaîne de transmission des micro-organismes.

De plus, du matériel de protection est utilisé (surblouses, gants, masques...) de façon quotidienne par les soignants afin de les protéger, mais également pour vous protéger lors de certains soins. Ces mesures sont appelées précautions « standard ».

Il se peut que ces règles de base soient renforcées par des mesures spécifiques. On parle alors de précautions d'hygiène complémentaires.

Ces dernières, sont demandées au patient et visent à limiter la transmission de certains agents infectieux (Ex : bactérie multirésistante, tuberculose, rougeole, virus émergents tel que le COVID 19...). Ces mesures peuvent être : le maintien à votre domicile, le port d'un masque, le renfort de votre hygiène des mains, un nettoyage rigoureux de votre environnement, de votre linge... Elles sont médicalement justifiées et vous seront expliquées si vous êtes dans ce cas.

Une fiche d'informations spécifique à chaque précautions complémentaire vous sera remis en mains propre par les soignants si vous êtes concernés par ce type de mesure.



## LE TRI DES DECHETS

Les déchets ordinaires sont à rassembler dans un sac poubelle que nous allons fournir. Ils seront éliminés dans le circuit des déchets ménagers classiques.

Il s'agit :

- o Des emballages papier ou plastique
- o Du petit matériel de soins non souillé
- o Des tenues vestimentaires jetables
- o Des essuie-mains jetables
- o Des protections utilisées en cas d'incontinence
- o Les consommables sans risque infectieux

Concernant les déchets d'activité de soins dits « à risque » (Aiguilles, flacons en verre, matériel contaminé, etc...) : le tri de ces déchets s'organise sous la responsabilité des soignants dans des cartons jaunes et/ou des collecteurs en plastique (boite à aiguilles) mis à disposition par l'HAD si nécessaire.

Un rythme de récupération est organisé régulièrement avec une société prestataire.

La gestion des excréta à domicile fait référence à l'ensemble des pratiques à adopter pour éliminer de manière hygiénique et sécurisée les urines et les selles.

La gestion des excréta à domicile est une mesure essentielle afin de garantir votre confort, votre intimité et votre dignité, et a également pour but de préserver votre environnement.

Nous vous mettrons à disposition les dispositifs adaptés en fonction de votre état de santé et avec votre accord, lors de votre prise en charge : urinal, chaise percée, plat-bassin, protections (pull up / change complet).



Si vous êtes continent :

Une hygiène des mains avec de l'eau et du savon doux est fortement recommandé

avant et après l'élimination.

Si vous utilisez un urinal, les urines seront éliminées dans les WC.

Cas particulier si vous utilisez un plat bassin / une chaise percée : les soignants de l'HAD mettront à votre disposition des sacs spécifiques à adapter sur le plat bassin ou la chaise percée. Les sacs contenant vos excréta seront ensuite éliminés dans les ordures ménagères. Une fois le sac jeté, il est également recommandé de laver le plat bassin ou la chaise percée à l'eau chaude savonneuse ou d'utiliser un détergent-désinfectant adapté qui vous sera fourni lors de votre prise en charge.

Après chaque élimination, il est préconisé de réaliser une toilette intime. Utilisez de l'eau tiède et un savon doux, et veillez à bien sécher la zone pour éviter la macération. L'équipe soignante peut vous montrer les gestes appropriés.

Si vous êtes incontinents :

Nous vous mettrons à disposition des changes (pull up / change complet) ainsi que des alèses à usage unique.

Les protections souillées (couches, alèses) doivent être placées dans un sac poubelle à part, bien fermé, avant d'être jetées avec les ordures ménagères.

Si vous êtes porteurs d'une sonde urinaire à demeure ou stomie :

En cas de sonde urinaire à demeure : les urines seront vidangées dans un pot spécifique afin de les quantifier, puis vider dans les toilettes par les soignants.

Si vous êtes porteur d'une stomie urinaire et que vous êtes autonome : videz votre poche régulièrement dans les toilettes. Un lavage des mains à l'eau et savon avant et après le soin est fortement recommandé.

Si vous êtes porteur d'une stomie digestive et que vous êtes autonome : les poches utilisées doivent être jetées dans un sac poubelle spécifique, fermé hermétiquement et jeté avec les ordures ménagères.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous signaler immédiatement tout problème (rougeur, démangeaison, douleur) à l'équipe soignante de l'HAD.

Nous sommes là pour vous accompagner et vous former, vous ou vos proches aidants, à ces gestes. N'hésitez pas à poser toutes vos questions.